



Communiqué de presse
Mercredi 19 mai 2021

Les acteurs du sport unis autour de la reprise des activités sportives

Ce mercredi 19 mai 2021 marque une nouvelle étape décisive et attendue dans l'assouplissement des restrictions sanitaires de notre pays. Après plusieurs mois de fermeture consécutive, de nombreux lieux recevant du public - commerces, lieux culturels, terrasses des bars et des restaurants... - vont pouvoir connaître une réouverture progressive. La reprise des activités physiques et sportives va elle aussi être graduée selon différentes phases, et selon les disciplines, les publics et les lieux de pratiques.

À partir du 19 mai, tous les mineurs peuvent reprendre une activité en extérieur et en intérieur jusqu'à 21h.

- > La pratique individuelle et/ou encadrée reste autorisée pour les majeurs uniquement en extérieur et sans contact jusqu'à 21h.
- > Pour les compétitions amateurs, la pratique avec contact devient possible uniquement pour les mineurs (la règle reste la pratique sans contact pour les majeurs).
- > Dans l'espace public, les rassemblements de spectateurs ne peuvent excéder 10 personnes maximum.
- > Dans les équipements intérieurs et/ou extérieur, les spectateurs doivent rester assis, avec une jauge de 35% de la capacité maximale dans la limite de 800 personnes à l'intérieur et 1000 personnes à l'extérieur.

Sous réserve d'évolutions du contexte sanitaire, deux phases complémentaires, du 9 au 29 juin, puis à partir du 30 juin viendront lever les dernières contraintes notamment pour les pratiques sportives en intérieur.

Cette reprise était attendue par les pratiquants et les spectateurs, mais aussi par l'ensemble des acteurs du sport français, particulièrement affectés par la pandémie de COVID-19 depuis plus d'un an, et qui ont su faire preuve d'une résilience exceptionnelle pour traverser cette période inédite.

La qualité du dialogue et d'écoute du Gouvernement a permis d'interagir de manière fréquente et constructive pour dégager des solutions et surmonter au mieux les conséquences durables de cette crise. Des réponses collectives et coordonnées pour agir efficacement et durablement ont notamment pu être apportées grâce à la mobilisation de l'ensemble des membres de l'Agence nationale du Sport, toujours dans une logique de gouvernance partagée.

L'ensemble des acteurs du sport, amateur et professionnel, collectivités territoriales mais aussi le secteur du loisir marchand et activités économiques associées ressort néanmoins fragilisé de ces longs mois marqués par la suspension totale ou partielle des activités et événements sportifs. Cet accompagnement devra donc se poursuivre dans cette phase de reprise et même s'intensifier.

Si le Gouvernement a logiquement placé la santé des Françaises et des Français en priorité absolue ces derniers mois, le sport n'a jamais été oublié. Et la crise a même confirmé à quel point la pratique d'une activité physique et sportive était essentielle pour la santé physique et mentale de nos compatriotes. Nous tenons à redire collectivement que le sport est une solution face à la crise que nous traversons et doit être au cœur de la relance de notre pays.

C'est la raison pour laquelle les acteurs du sport souhaitent marquer leur satisfaction à travers cette reprise progressive des activités sportives et restent pleinement mobilisés aux côtés du Gouvernement pour encourager massivement la pratique sportive des Français, en toute sécurité et responsabilité, dès cet été et à la rentrée 2021.

À propos de l'Agence nationale du Sport

Créée par la loi du 1er Août 2019, l'Agence a pour objectifs de développer la pratique sportive pour tous, et d'optimiser les résultats de la France dans le sport de haut niveau et la haute performance, notamment dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024. Groupement d'intérêt public, l'Agence s'appuie sur une gouvernance partagée constituée à travers 4 collèges (Etat, Collectivités territoriales, Mouvement sportif, Monde économique).

Contacts Presse Agence nationale du Sport :

André JAFFORY directeur communication / 01 53 82 74 18 / andre.jaffory@agencedusport.fr
Stéphanie ANDRE Agence Ligne Bleue /06 84 79 76 01/ stephanie@agencelignebleue.fr

